

## IMPORTANT

A l'attention du  
Responsable de Laboratoire

Craponne, le 29 juin 2011  
Réf. : AS/em - 11 - 226

### INFORMATION IMPORTANTE

**Erythromycine**  
**Carte VITEK 2® Antibiogramme**  
**AST-P581 - Réf. 22238**

Madame, Monsieur,

Vous êtes utilisateurs de la carte **AST-P581** sur le système **VITEK 2** et nous vous en remercions.

Suite à des investigations internes, nous souhaitons vous informer d'une modification ponctuelle du pourcentage d'Erreurs Très Majeures (ETM) de l'Erythromycine vis à vis des souches de *Staphylococcus spp.* En effet, en cas d'utilisation des normes d'interprétation de l'EUCAST et/ou du CA-SFM ( $\leq 1S, 2 I, \geq 4 R$ ), certaines souches de *Staphylococcus spp* peuvent être catégorisées faussement sensibles à l'Erythromycine. Cela se traduit par une augmentation des ETM (résultat rendu Sensible au lieu de Résistant attendu) de 2% à 9,4 %.

Nous vous informons de la mise à jour du tableau «Caractéristiques de performances pour les antibiogrammes des Gram positifs» pour le test de sensibilité des *Staphylococcus spp* à l'Erythromycine :

		Concordance Essentielle (CE)				Concordance de Catégorie (CC)			
		% d'erreur				% d'erreur			
		%CE	ETM	EM	Em	%CC	ETM	EM	Em
Erythromycine	EUCAST / CASFM	94.7	9.4	0	0	95.3	9.4	0	0

*ETM: erreur très majeure ; EM: erreur majeure ; Em erreur mineure*

.../...

Filiale France

Les impacts de cette modification sont minimisés par la présence du test ICR (Inducible Clindamycin Resistance) sur votre carte AST-P581.

En effet, la résistance inducible des souches de *Staphylococcus* sera détectée par un résultat positif du test ICR et cela, malgré la sensibilité apparente à l'Erythromycine.

De plus, compte-tenu de la forte incidence de la résistance des souches de *Staphylococcus* à l'Erythromycine et des différentes solutions thérapeutiques alternatives disponibles, il est peu probable qu'un traitement à l'Erythromycine soit envisagé en cas d'infection à *Staphylococcus*.

#### **Actions demandées**

Nous vous remercions de bien vouloir :

1. Prendre en compte l'impact des modifications de l'ETM de l'Erythromycine dans le rendu de vos résultats de carte AST-P581
2. Compléter et nous retourner l'accusé de réception ci-joint, par fax au **04 78 87 20 91**.
3. Classer ce courrier selon vos procédures Qualité jusqu'à plus d'informations de notre part sur ce sujet.

Le Centre de Relation Client reste à votre disposition pour tout complément d'information :

☎ : 0 820 22 90 90.

Nous vous demandons de bien vouloir mettre en place ces différentes actions jusqu'à ce que nous vous avertissions d'un retour à une situation normale.

En vous remerciant pour votre confiance, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur nos salutations distinguées.

Note : L'AFSSAPS a été informée de cette communication.

Fabienne COMBIER  
Chef de Produit AntibioGramme

Alain SUCCA  
Centre de Relation Client  
Pôle de bactériologie

**Annexe A** : Accusé de réception de cette information importante à nous retourner

**ANNEXE A**

**INFORMATION PRODUIT**  
Erythromycine  
Cartes VITEK® antibiogramme  
AST-P581 - Réf. 22238

**ACCUSE DE RECEPTION**

A RETOURNER AU CENTRE RELATION CLIENT, PAR FAX :

**04 78 87 20 91**

- Raison sociale / tampon du laboratoire : -----  
-----
- N° client : -----
- N° notification : -----
- Téléphone : -----
- Signature : -----
- Date : -----

